



AQDR

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Liste d'attente en CHSLD, Des actions immédiates sont requises, affirme l'AQDR

(Montréal, le 7 août 2020) L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) s'inquiète de voir la liste d'attente pour obtenir une place en CHSLD s'allonger constamment. Elle réclame des actions immédiates du gouvernement afin d'assurer aux aînés des soins et des services adaptés à leurs conditions, mais aussi pour aider leur famille et les proches aidants qui, souvent, s'occupent de leurs aînés avec l'énergie du désespoir.

Selon la plus récente liste datant de juin 2020, ce sont 3471 personnes âgées qui attendent d'être placées en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), tel que révélé dans des médias ce matin. C'est une hausse de 25,5 % comparativement au recensement fait par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en octobre 2018, au moment de l'élection de la CAQ. Pour l'AQDR, on est loin de la promesse faite à l'effet de « vider » la liste d'attente.

La dernière liste du ministère montre que sur les 3471 personnes en attente, 2089 sont chez elle, 860 sont en centre hospitalier et 338 sont en ressource intermédiaire et ressource de type familial. C'est particulièrement dans les environs de Québec, de la Montérégie, de l'Estrie, de Montréal et Laval de même que dans les Laurentides que les besoins en hébergement sont les plus criants.

Derrière ces chiffres, soutient l'AQDR, se cache souvent de la détresse humaine tant chez les personnes âgées elles-mêmes que chez les membres de leur famille et les proches aidants qui arrivent difficilement à combler leurs besoins, qui dépassent plus de trois heures soins par jour.

Citation

« Il y a véritablement une urgence d'agir. Le gouvernement doit non seulement accélérer les travaux de rénovation des CHSLD vétustes, mais il doit poursuivre la construction de nouveaux CHSLD, tout en développant les maisons des aînés. En amont, il doit accroître l'investissement dans les soins et les services à domicile et ainsi permettre aux aînés de vivre le plus longtemps possible dans leur demeure. En ce sens, nous partageons l'avis de la ministre Marguerite Blais. Mais cela doit être plus que de vagues intentions. » - Pierre Lynch, président de l'AQDR.

À propos de l'AQDR

Depuis 41 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe tout près de 25 000 membres dans 41 sections dans les 16 régions administratives du Québec.